

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
**PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION**

**Année 2018
Séance du 26 septembre 2018**

**N° 28
Objet : Désignation des délégués
et suppléants au Syndicat Mixte
de gestion du PNR du Verdon**

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION**

L'an deux mille dix-huit et le vingt-six du mois de septembre à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le vingt du mois de septembre 2018, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

Est nommé secrétaire de séance : Philippe BERTRAND

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, AILHAUD Régine, AILLAUD Sylvie, AUZET Eric, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Bernard, BARTOLINI Jean-Louis, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BONNET Brigitte, BONZI Maryse, BOURJAC Jean Marie, BREMOND Danièle (à partir du rapport n° 11), BRUN Patricia, CASA Chantal, CAZERES Benoît, COMBE Gérard, DE VALCKENAERE Gilles, DEORSOLA Jean Paul, DOMENGE Eliane, ESMIOL Gérard, EYMARD Max, FIAERT Claude, FIGUIERE Delphine, FONTAINE Sonia, GRANET BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy, HERMITTE Francis, ISOARD Roger, LE CORRE Thibault, MALDONADO Jean Paul, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, MAZAL Ambroise, NICOLOSI Philip, PAUL Gérard, PAYAN Claude, POULEAU Philippe, REINAUDO Gilbert, SERRA Victor, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, THONATTE Lionel, TRABUC Nicolas, VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine (à partir du rapport n° 2).

Etaient suppléés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques
LEJOSNE Patrick a donné pouvoir à TOUSSAINT Carole (à partir du rapport n° 11)
SEVENIER Jean a donné pouvoir à GUICHARD Francis
URQUIZAR Danielle a donné pouvoir à GIRARD BEGUIER Laurent

Etaient représentés :

AYMES Bernard a donné pouvoir à TEYSSIER Bernard
BAUDOU MAUREL Marie Anne a donné pouvoir à THONATTE Lionel
BONNET Martine a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia
COSSERAT Sandrine a donné pouvoir à MALDONADO Jean Paul
JULIEN Jacques a donné pouvoir à BAILLE Denis
LEDEY Olivier a donné pouvoir à VIVOS Patrick
OGGERO BAKRI Céline a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine
ORSINI Philippe a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à SUZOR Pierre
PRIMITERRA Geneviève a donné pouvoir à ESMIOL Gérard
VILLARON Bruno a donné pouvoir à BLANC Michel
VOLLAIRE Nadine a donné pouvoir à LE CORRE Thibault (au rapport n°1)

Etaient excusés :

AUBERT Serge
AUZET Guy
BALIQUE François
BLOT Michel
CAREL Serge
CHATARD Gilles
FERAUD Maryline
FLORES Sylvain

MAGAUD Marie José
MUNOZ MALDONADO Julien
PAUL Gilles
REBOUL Childéric
REINAUDO Patrick
ROCHAT Jacques
RONDEAU Daniel
TONELLI Corinne

REÇU EN PREFECTURE

1e 28/09/2018

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20180926-28_26092018

Monsieur Bernard TEYSSIER, rapporteur, expose ce qui suit :

Par délibération du 29 juin 2017, Provence alpes Agglomération a adhéré au syndicat mixte de gestion du Parc naturel Régional du Verdon pour l'objet « mise en œuvre de la charte du Parc ».

Par délibération du 14 février 2018, Provence Alpes Agglomération a adhéré pour l'objet « Grand cycle de l'eau ».

Les statuts du syndicat mixte de gestion du parc naturel régional du Verdon organisent le fonctionnement du comité syndical en trois formations, en liens avec ses deux objets (mise en œuvre de la charte du Parc et gestion globale du grand cycle de l'eau), à savoir :

1. Formation plénière
2. Formation Parc
3. Formation gestion de l'eau

Provence agglomération ayant adhéré aux deux objets du syndicat, elle dispose d'un nombre de délégués ainsi qu'il suit :

- 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant pour la formation plénière
- 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant pour la formation parc
- 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant pour la formation Gestion de l'eau

Les statuts du syndicat prévoient qu'un même délégué peut être désigné pour siéger dans plusieurs formations.

Il est proposé au conseil d'agglomération de désigner, conformément aux statuts du syndicat, 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants (1 délégué titulaire et 1 suppléant par formation).

Les candidatures suivantes sont proposées :

	3 TITULAIRES	3 SUPPLEANTS
Formation plénière	TEYSSIER Bernard	HERMITTE Francis
formation parc	POULEAU Philippe	SUZOR Pierre
formation gestion de l'eau	VIVOS Patrick	CAZERES Benoit

En application de l'article 2121-21 du CGCT, une seule liste de candidats ayant été présentée pour les postes à pourvoir, les nominations prennent effet immédiatement.

REÇU EN PREFECTURE

le 28/09/2018

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20180926-28_26092018

Messieurs TEYSSIER Bernard, POULEAU Philippe et VIVOS Patrick sont nommés titulaires, et Messieurs HERMITTE Francis, SUZOR Pierre et CAZERES Benoit, sont nommés suppléants pour représenter la communauté d'agglomération Provence Alpes Agglomération au sein des formations du Syndicat Mixte de gestion du Parc Naturel Régional du Verdon.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après délibération

A l'unanimité

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PREFECTURE

le 28/09/2018

Application agréée E.legalite.com

99_DE-004-200067437-20180926-28_26092018